



RAPPORT SYNTHÈSE 2014 DU PROGRAMME TRIENNAL DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉS DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX A L'EST DE LA RDC.

1) Objectif global :

Contribuer à la consolidation de la paix par l'éradication de violences basées sur le genre et la transformation des conflits intercommunautaires à l'Est de la RDC ;

2) Objectifs spécifiques :

1. Assurer la prise en charge médicale aux victimes des violences basées sur le genre et promouvoir la santé de la femme et de la famille au sein du centre KARIBUNI WA MAMA ;
2. Améliorer la prise en charge juridique et judiciaire des victimes des violences basées sur le genre au sein des communautés et des juridictions ;
3. Améliorer la prise en charge psychosociale des victimes de violences basées sur le genre au sein des communautés et renforcer le pouvoir économique de la femme par la création des unités de transformations des produits agricoles et les AGR ;
4. Assurer une large diffusion de message de lutte contre les violences basées sur le genre dont sont victimes les femmes et les filles ;
5. Accroître la participation de la femme à la prise de décision au niveau local, Provincial et National ;
6. Renforcer la réconciliation, promouvoir la paix et améliorer la gouvernance locale à travers les mécanismes de transformation des conflits pour un développement durable du secteur de BENI-MBAU ;
7. Appuyer le renforcement institutionnel de SOFEPADI

3) Résultats attendu du programme triennal:

Par rapport à l'objectif spécifique 1 :

- 1.1 une banque des données sur les violences faites à la femme et à la jeune fille est disponible au sein de la SOFEPADI. Des chercheurs et autres personnes intéressées peuvent s'en inspirer pour mener une étude sociale.
- 1.2 La prise en charge médicale et sexospécifiques des 10 000 victimes de violences basées sur le genre est assurée : (soins des SGBV, IST, planning familial, conseil pour le dépistage volontaires, réparation des fistules,...)
- 1.3 Les victimes soignées obtiennent des preuves médicales pour soutenir leurs causes en justice ;
- 1.4 Une clinique mobile est opérationnelle pour assurer les soins de proximité aux populations vulnérables, notamment les aînés
- 1.5 Le Centre médical KARIBUNI WA MAMA offre les soins de Qualité relatif à la santé de la femme et de la famille, selon les protocoles Nationaux a la matière.



Par rapport à l'objectif spécifique 2 :

- 2.1 La prise en charge juridique et judiciaire des victimes de violences basées sur le genre est améliorée ;
- 2.2 175 Les victimes des violences sexuelles accompagnées par le programme disposent des extraits de jugement et ont été constituées en force qui milite pour la réparation civile des dommages et préjudices subis ;
- 2.3 Les procès en sursis sont libérés ;
- 2.4 Les victimes de violences sexuelles se sont constituées en lobby pour la revendication de leurs droits ;
- 2.5 Les audiences sur les cas de violences basées sur le genre sont tenues régulièrement et les acteurs judiciaires appliquent les résolutions issues des cadres de concertation relatives à la répression des violences sexuelles et la protection de la femme et la petite fille.

Par rapport à l'objectif spécifique 3 :

- 3.1 La prise en charge psychosociale de victimes des violences basées sur le genre, au sein des communautés, est améliorée.
- 3.2 1000 victimes des violences sexuelles et autres violences basées sur le genre ont obtenus une assistance minimum : sur le plan psychologique, scolaire, appui en AGR et formation dans les Centres d'apprentissage de métiers)
- 3.3 Deux unités de transformation des produits agricoles sont opérationnel pour renforcer le pouvoir économique de la femme ;
- 3.4 Les victimes appuyées accèdent aux crédits et se font des épargnes dans les institutions de micro finance de la place ;

Par rapport à l'objectif spécifique 4:

- 4.1 les messages de lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes sont largement diffusés au sein des communautés ;
- 4.2 les leaders communautaires sensibilisés s'impliquent dans la lutte contre les violences faites aux femmes et orientes les victimes vers les services de prise en charge disponibles.
- 4.3 Les groupes d'auditeurs donnent les feed-back des émissions animées et participent aux émissions

Par rapport à l'objectif spécifique 5 :

- 5.1 La participation de la femme à la prise de décision au niveau local, Provincial et National est accrue;



5.2 **20** communautés ciblées en ville et Territoire de BENI analysent, discutent et lèvent les obstacles liés à l'accès des femmes aux instances de prise de décision.

5.3 30% femmes candidates de BENI ville et territoire pour les élections législatives, provinciales, communales et municipales ont de meilleures chances de participer aux élections nationales et locales.

5.4 Les organisations de la société civile qui œuvre en faveur des femmes sont mieux armée pour plaider en faveur de la Parité Homme-Femme et l'accès des femmes à la prise de décision.

5.5 Les forums communautaires tenues dans les 8 sites du territoire de Beni renforcent la paix et la résolution pacifique des conflits intercommunautaire.

Par rapport à l'objectif spécifique 6 :

6.1 Une banque de données sur la dynamique des conflits en ville et territoire de Beni et Ituri est constituée.

6.2 Les acteurs impliqués dans le processus de RAPTC s'approprient les résultats de la recherche.

6.3 Les conflits entre les communautés sont transformés

Par rapport à l'objectif spécifique 7:

7.1 Les animatrices, médiatrices, les parajuristes, noyau de victimes, noyau de paix recyclées utilisent le module de sensibilisation et développent des outils spécifiques pour l'efficacité du travail ;

7.2 Une politique d'autofinancement est systématisée et des actions d'autofinancement sont initiées ;

7.3 Le personnel formé maîtrise l'anglais, l'outil informatique et améliorent les techniques d'éducation aux droits humains

7.4 Le centre d'hébergement des victimes est construit en ville de Beni et le Centre Médical Karibuni Wa Mama a ses locaux propres à Bunia

7.5 Le Bureau de SOFEPADI en ville province de Kinshasa est renforcé en ressources diverses.

7.6 25 stagiaires sont encadrées pour leur professionnalisation en matière des droits humains, paix et cohabitation pacifique et santé de la femme et de la famille ;

Mise en œuvre du Programme année 2014

Les bénéficiaires ci-après ont été atteints par les activités :



A. DROITS HUMAINS

En 2014, de janvier à décembre, 643 cas suivants ont été documentés et pris en charge médicalement par les bureaux et antennes de SOFEPADI :

	NORD KIVU		ITURI		KINSHASA	Total
	BENI	OICHA Nord de Beni	BUNIA	MAHAGI Nord de Bunia	KINSHASA	
AVANT 72H	40	37	249	3	0	329
APRES 72H	57	43	203	11	0	314
TOTAL	97	80	452	14	0	643

Sur 643 nouveaux cas de victimes de violences sexuelles dont 329 soit 51.1% ont été soignées avant 72 heures et 314 soit 48.8% après 72 heures. 7 cas de Beni n'ont pas eu des soins car c'est le harcèlement sexuel.

Nous référant au programme triennal 2014-2016 qui prévoyait accompagner 650 victimes de SGBV, nous constatons que la première année de ce triennal a totalisé la statistique ci haut suite à la disponibilité des fonds pour payer les soins aux victimes de Mahagi, aussi suite à plusieurs dénonciations dans le site de Mongbwalu, des victimes rescapées des enlèvements des ADF/NALU à Oicha et Beni.

Toutes ces victimes ont bénéficié de soins médicaux dans les différentes structures notamment :

- Centre Médical « Karibuni wa Mama », ex hôpital bon marché.
- Hôpital Général de Référence de Nyakunde,
- HGR d'Oïcha, HGR de Béni, HGR de Mutwanga,
- CSR de Mangodomu,
- CS d'Eringeti,
- Hôpital de Mahagi à Mahagi

Sources de vérification :

Une banque de données sur les violences faites aux femmes est tenue à jour par SOFEPADI. Des chercheurs et autres personnes intéressées peuvent la consulter. Le logiciel MARTUS sécurise ces données. Une cartographie sur le cas enregistrés pendant l'année est en pied d'œuvre.

Les fiches de victimes sont classées et gardées en double au sein de nos bureaux. Pour les victimes référencées dans les structures sanitaires partenaires, le registre selon les fiches de référencement des victimes sont est tenu dans nos bureaux.



De Janvier à Décembre 2014: 645 nouveaux cas de violences sexuelles ont été documentés. L'âge de victimes identifiées varie entre 4 ans et 80 ans. Les victimes les plus touchées par les violences sexuelles sont celles dont la tranche d'âge varie entre 11 et 18 ans, aussi les survivantes dépassant l'âge de 18 ans représentent plus de 52 % de VVS. Les données concernant les survivantes référées au niveau des hôpitaux et autres centres hospitaliers sont classées dans ces structures, mais les enregistrements selon les fiches de référencement sont classés au bureau de SOFEPADI.

Aperçu global sur le profil des agresseurs

Au total 777 agresseurs ont été répertoriés dont 493 civils soit 63,4% ; 99 militaires (FARDC, PNC, Gardes Parcs...) soit 12,7%, 175 miliciens (ADF NALU,...) soit 22,5% et enfin 10 inconnus non autrement identifiés soit 1,2%.

Ces statistiques montrent que les civils sont plus nombreux dans la commission du crime de violences sexuelles, cfr tableau illustratif ci-après :

	2014
CIVILES	493
MILITAIRES FARDC, POLICE, ANR	99
MILICES (May May, FPJC, SIMBA...)	175
INCONNUS	10
TOTAL	777

Cas enregistrés au centre Karibuni wa Mama (ex-hôpital bon marché) à Bunia

Le Centre médical « KARIBUNI WA MAMA » a une influence majeure sur le nombre de femmes qui sont prises en charge et sur les coûts de fonctionnement de SOFEPADI. Outre les coûts des soins aux victimes, la charge du personnel (24) et les frais de fonctionnement du centre demeurent très élevés. De janvier à Novembre, le centre a enregistré 8588 consultations dont 452 victimes de violences sexuelles. Si l'on compare les consultations de l'année 2013 à celles de 2014, il y a une forte diminution de fréquentation de 20,5 % (574 contre 452 pour les vvs et 10895 consultations contre 8588). Nous signalons aussi que les statistiques d'enfants de moins de 18 ans, victimes de violences sexuelles sont très élevées (250 sur 452 soit 55,3%).

En moyenne le centre a reçu 28 consultations par jour, pour tous les services confondus : victimes de violences sexuelles, soins des IST, planning familial, CDV sans oublier les infections urinaires. Pour cette période sous rapportage, la moyenne mensuelle s'élève à plus ou moins 728 consultations par mois. Cette fréquentation est encore bonne et elle est due à la qualité des soins que SOFEPADI apporte aux bénéficiaires. Le centre lui-même est unique en district de l'Ituri qui offre des services spécifiques gratuits aux VVS, comme la trithérapie et la disponibilité de kits pédiatriques. La petite diminution par rapport à l'année 2013 est due à la rupture des implants à



une période donnée. Cette méthode de contraception est très sollicitée car elle a moins d'exigences ; nous ajoutons aussi le fait que plusieurs centres de santé ont été appuyés en kits de contraception et les femmes consultent dans les centres les plus proches.

Le personnel suivant travaille au Centre médical Karibuni wa Mama : un Médecin, 9 infirmières, 2 hygiénistes, une psychologue secondée par 2 assistantes psychosociales, 2 chauffeurs, 2 animatrices, un logisticien. Un Administrateur Assistant, une caissière et une coordinatrice. Ce qui fait un total de 24 personnes.

Signalons que le partenariat formel MSF-SOFEPADI a pris fin le 31 décembre 2013. Un nouveau contrat de partenariat signé pour l'année 2014, a concerné uniquement les locaux qui abritent le centre médical. L'appui de l'Ambassade de Norvège phase 1 a expiré en octobre 2014. Cependant, le centre médical a fonctionné sans entraves jusqu' à la fin de l'année 2014, mais des négociations avec de potentiels partenaires sont en cours pour éviter une éventuelle interruption des activités en début 2015.

Le centre Karibuni Wamama a mis en œuvre les activités suivantes :

Activités	Prévues	Réalisées en 2014
SGBV - VVS	570	452
Planning familial PF consultations	932	614
<i>Dont demande d'implant</i>		314
Soins des IST	9389	7141
<i>Dont partenaires</i>		1129
Conseil Dépistage Volontaire CDV (SGBV+IST)		3212
<i>Dont positif</i>		135
<i>Dont survivante de VVS</i>		4
<i>Cas de fistule soignées</i>		22
Infections urinaires		379
Total	10971	11820

En 2014, 643 victimes ont bénéficié de frais de transport dont 466 à Bunia et 177 à Beni contre 845 de l'année 2013.

En matière d'accompagnement judiciaires, pour toute l'année 2014, 187 dossiers suivis dont 31 dossiers pour autres formes de violences basées sur le genre, il y a eu 96 jugements rendus dont 89 condamnations, 11 acquittements avec des DI allant de 250000Fc à 5000000FC. Pour d'autres détails, nous avons enregistré 33 classements sans suite, 44 dossiers en cours d'instruction, 2 dossiers pris en délibéré, 5 cas dont les prévenus sont en fuite. Parmi les 187 dossiers accompagnés en justice, 84 dossiers ont été suivis devant les instances judiciaires de Bunia et 103 dossiers auprès de celles de Beni

Par rapport à l'année 2013, le nombre de jugement ainsi que celui des dossiers accompagnés a augmenté pour les raisons suivantes :

- Grace aux sensibilisations, les victimes tant de violences sexuelles que celles de violences liées au genre dénoncent des cas et brisent le silence pour saisir la justice.



- Les juridictions ont combattu la lenteur et la procédurale a été accélérée. Des audiences permanentes sur les cas de violences sexuelles ont été programmées, cas du TGI de Beni. Ceci est le résultat des engagements des acteurs judiciaires lors des cadres de concertations tenues pendant l'année 2014.
- La plupart des victimes ont fourni des preuves pour faciliter la procédure;
- La tenue des audiences foraines à faciliter les prononcés des jugements dans un temps record;
- Les avocats et conseil de SOFEPADI ont amélioré leurs prestations suites aux échanges d'expériences avec FIDH, ligue des électeurs et les autres en matière d'accompagnement judiciaire de survivantes;
- Les prestations des stagiaires juristes et l'opérationnalité de deux cliniques juridiques supplémentaires, Oicha et Mahagi ont influé sur le nombre de cas accompagné et les jugements obtenues;
- La campagne « STOP OF RAPE IN CONFLICT » avec les femmes Nobels.

La tenue des audiences foraines permet de rapprocher la justice des justiciables. Durant l'année 2014, de janvier à décembre, six audiences foraines ont été tenues dont 3 à Bunia et 3 à Beni.

A Bunia, 35 dossiers ont été suivis pendant les trois audiences foraines organisées par le tribunal de Grande Instance (TGI) à la cité de Bunia. Il y a eu 30 jugements de condamnations avec de peine de servitude pénale allant de 2 ans à 15 ans et DI allant de 1000000 Fc à 6000000Fc ; 5 dossiers en continuation devant le TGI.

Trois audiences foraines ont été réalisées avec le Tribunal Militaire de Garnison (TMG) de Beni-Butembo dont une à Mangina et deux à Kasindi. Pour Mangina, 13 dossiers ont été accompagnés avec 8 jugements de condamnation avec des peines allant de 5 ans à 20 ans de servitude pénale principale et des DI allant de 2000 dollars à 5000 dollars américains. Nous avons enregistré deux acquittements par insuffisance de preuves et un dossier dont la victime a déchargé son bourreau ; un dossier est resté en cours d'instruction, un dossier transféré au juge pour enfant et un renvoyé pour examen mental du prévenu. Pour les deux foraines de Kasindi, une a été organisée par le tribunal Militaire de garnison avec des résultats ci-après : on a plaidé pour 6 dossiers dont 4 condamnations avec des peines allant de 15 ans à 20 ans de servitude pénale et DI allant de 2000\$ à 3000\$, pour lesquelles les condamnés sont allés en appel, 1 acquittement et un dossier requiert la compétence de la cour d'appel car le prévenu est major. A la deuxième foraine de Kasindi organisée par le TGI, SOFEPADI a plaidé pour 9 dossiers avec comme résultats : 8 condamnations avec des peines allant de 5 à 10 ans et DI fixés de 100000Fc à 5000000Fc ; 1 acquittement pour insuffisance de preuves

En 2014, il y a eu levée copies de 42 jugements dont trois jugements déjà signifiés et 8 jugements en cours d'exécution devant le Ministère de la justice à Kinshasa. La levée copie de 42 jugements obtenus au niveau de : Tribunal de Paix, Tribunal de Grande Instance, TMG de Beni, Bunia et Mahagi sert d'entrée pour l'étape d'exécution proprement dite en vue de recouvrer les frais de réparation des survivantes.



En 2014 : 73 mamans ont été formées (40 à Bunia et 33 à Beni) et 58 ont été réinsérées en AGR (25 à Bunia et 33 à Beni). Les bénéficiaires éligibles sont les victimes de violences sexuelles vulnérables accompagnées par SOFEPADI, celles avec des grossesses issues de viol, et/ou abandonnées à cause de viol, aussi certaines femmes vulnérables de la communauté pour éviter la stigmatisation. L'unité de transformation des produits agricoles est fonctionnelle à Oicha. Le moulin à la capacité de produire une recette de 25 000 Fc le mois en dehors des frais de carburant, motivation du machiniste et autres taxes.

Parmi les 31 bénéficiaires de formation en transformations des produits agricoles, 20 ont déjà planté des cannes à sucre dans leurs champs

Un suivi permanent des victimes bénéficiaires des fonds des AGR est assuré par les conseillères de terrain, les animatrices et l'assistante aux programmes.

- En 2014, 220 survivantes ont été encadrées dans 9 centres d'apprentissage de métiers en coupe et couture, broderie, tricotage, fabrication des savons, vannerie et pâtisserie.
 - Axe Bunia : Nyakunde, Dele, Cantonnier, Bunia, Nizi et Ndrele
 - Axe Beni : Mangango, Mavivi, Oicha et Kokola.
- Pour l'année scolaire 2013-2014, 79 survivantes ont été réinsérées au niveau scolaire, dont 54 à Beni et 25 à Bunia. Pour l'année scolaire 2014-2015, 92 survivantes dont 27 à Beni (20 à l'école primaire et 7 aux humanités) et 65 à Bunia (41 à l'école primaire et 24 aux humanités), ont été réinsérées dans les écoles primaires et secondaires. Au total pour toute l'année 2014, 171 survivantes ont bénéficiés des frais et kits scolaires. Parmi lesquels 6 sont à l'université dans les facultés de droits, sciences de gestion et économie rurale.
- animateurs de la société civile : confessions religieuses, associations féminines, associations des jeunes, organisations des droits de l'homme, associations savantes, diverses corporations et syndicats, structures basiques de santé, leaders coutumiers ont été sensibilisés sur les violences faites aux femmes, la paix et la lutte contre l'impunité, les violences basées sur le genre, le planning familial, la lutte contre les IST et le dépistage volontaire contre le VIH/SIDA... ;
- Au total 381 séances de sensibilisation ont été réalisées sur terrain dont 256 séances animées pour 20036 personnes à Bunia dont 7456 femmes, 4807 hommes, 7773 enfants ; 42 animées à Mahagi dont 2861 femmes, 1999 hommes et 2345 jeunes et enfants ; 83 descentes de sensibilisation à Beni pour 18927 personnes dont 3648 hommes, 7315 femmes et 7966 adolescents.
- Le Bureau de Kinshasa a en outre initiées des activités de sensibilisation en Novembre 2014 sur le thème « Genre et violences sexuelles » dans les écoles conventionnées Catholique en partenariat avec la Fondation ALBIHAR. La sensibilisation a concernées 800 élèves de l'Institut Matondo à Kinshasa.
- Les femmes victimes des violences sexuelles s'expriment, dénoncent leurs bourreaux. Certaines



d'entre elles initient des plaintes et saisissent la justice pour obtenir la réparation des dommages subis et la condamnation des agresseurs. Les cours et tribunaux améliorent les rapports avec les défenseurs des victimes des violences sexuelles et produisent des rapports spécifiques sur les cas de violences sexuelles traités par ces juridictions.

B. PAIX et COHABITATION PACIFIQUE

- ✚ 90 Séances de rencontres communautaires ont été réalisées dans 9 sites par SOFEPADI: Beni, Bulongo, Eringeti, Kabasha, Kasindi-Lubiraha, Maboya, Mangina, Mbau et Oicha dont 36 séances animées en raison de 4 par axe de Janvier à Avril 2014 et 54 séances auto animées par les membres des groupes de dialogues communautaires de 9 sites.
- ✚ Sept séances de dissémination de la résolution 1325 ont été réalisées durant l'année 2014 dans les localités de Bingo, Mavivi, Liva et Eringeti. 210 membres de groupe de dialogue ont participé à ces séances ; La version française de la résolution 1325 et la version adaptée en swahili locale de la résolution 1325(wanawake) a été utilisé pour cette fin;
- ✚ Cinq séances de discussion et débat sur de la résolution 1325 ont été menées durant l'année 2014 dans les localités de Bingo, Mavivi, Liva et Eringeti. 165 membres de groupe de dialogue ont participé à ces séances ;
- ✚ Remise officielle des ouvrages construits à Beni ville et Kabasha à la communauté : 2 salles de réunion communautaire pour la promotion des droits de la femme Construite à Beni derrière la tribune du 8 Mars à la Mairie et une autre à Kabasha;
- ✚ Les groupes de dialogue de localité de Bingo, Mavivi, Liva et Eringeti à travers les quatre groupes de travail (commission) ont, au cours de l'année 2014, organisé 56 réunions communautaires de planification et remise des rapports ; deux séances de monitoring des conflits ; trois séances d'analyse de contexte sociopolitique.
- ✚ Les commissions d'identification, documentations et analyse des conflits de 4 groupes de dialogue ont eu au cours de l'année 2014 à identifier 135 Conflits, documenter 103 Conflits et résolus 74 conflits;
- ✚ 4 restitutions de la recherche action participative à la communauté ont été réalisées par les membres de groupe de dialogue dans les 4 communautés au mois de juillet de l'année 2014 dans le but de : Partager avec les parties, acteurs impliqués, les autorités et leaders locaux sur les aboutissements de la rap comme moyen durable de résolution et de transformation des conflits au sein des communautés, Partager un bref aperçu sur les techniques de collecte de donnée, traitement et étapes de la rap dans le projet chapeau, Restituer la rap aux parties, acteurs impliqués, les autorités et leaders locaux à partir de la synthèse effectué par le groupe de dialogue, Amener les membres de la communauté à s'approprier les prochaines étapes dont la réalisation des dialogues communautaire et signatures des contrats sociaux entre les parties et leurs adoptions par les autorités locales et provinciales



✚ Une campagne médiatique a été menée autour de la visite des femmes Nobel à Bunia et Bukavu pour s'acquérir de l'état de lieu de la situation de la femme depuis le lancement de la campagne internationale pour mettre fin au viol et aux violences basées sur le Genre dans les zones de conflits. Une rencontre avec les femmes des organisations féminines a été animée à Bunia en présence de la Ministre provinciale du Genre, la Ministre de la Jeunesse et la Ministre de l'Éducation. Cette réunion a permis à plus de 200 femmes des différentes ONG locales de BUNIA et ses environs de rencontrer les NOBEL mais aussi de s'exprimer sur leur travail. Un atelier des victimes des violences sexuelles en vue de se constituer en survivor's network pour donner aux survivantes un espace de plaider sur leurs propres besoins a été organisé à Bukavu. SOFEPADI a inscrit 10 survivantes venues de Nord et Sud Kivu et de la province Orientale afin d'y participer.

✚ SOFEPADI est la seule organisation Congolaise à avoir participé au Sommet Global pour mettre fin aux violences sexuelles en milieu de Conflit. Organisé à Londres du 9 au 11 juin 2014 par le FCO (Foreign Commonwealth Office). SOFEPADI a organisée un panel sous le thème : » victime de violences sexuelles, de l'acte à la Condamnation » et les panelistes étaient : un juge Président de Beni, un médecin du centre Karibuni wa mama, deux femmes défenseuses des droits des femmes et une survivante. SOFEPADI a en outre exposée et vendue les produits (sac, vêtements, objets de décorations) fabriqués par les survivantes.

✚ mission de plaider pour la paix, la sécurité et la participation politique de la femme, le Fonds pour les femmes Congolaise, FFC et la Solidarité Féminine pour la paix et le Développement Intégral, SOFEPADI ont organisé une mission de plaider et de mobilisation de fonds aux Etats Unis d'Amérique (WashingtonDC, Californie, et New York) et en Europe (Genève *au cours du dialogue de haut niveau*, à Paris et à Bruxelles auprès de l'UE, du parlement et de quelques ministères...)

✚ Cette mission de plaider s'est clôturée sur les conclusions suivantes pour SOFEPADI et FFC :

En Europe, les réflexions sont en cours pour améliorer l'accès des ONG locales au financement de l'Union Européenne.

- L'opportunité de la création d'une chambre mixte spécialisée en RDC devrait être démontrée.
- La communauté Internationale s'investit pour la tenue des élections prochaines dans les délais et dans les conditions requises.
- Et des promesses d'appui financier aux projets de SOFEPADI et FFC Suivi des projets soumis auprès des différents bailleurs.
- Participation dans des réunions des différents acteurs et groupes thématiques au niveau national et local.
- Plaider auprès du ministère du Genre pour appui au Centre Karibuni wa mama
- Suivi des dossiers des jugements déposés au ministère de la justice : le Cabinet de son Excellence madame la Ministre de la Justice a transmis les dossiers au ministère du budget pour paiement. Le dossier est en cours...
- Mission de plaidoyers apures du Gouvernement pour présenter les recommandations des membres des groupes de dialogues.

La mission de Londres a permis à plusieurs personnes de découvrir de manière individuelle les actions de SOFEPADI d'où plusieurs donateurs ont manifesté leurs soutiens financiers au



travail de SOFEPADI. Plus de 10 donateurs privés ont contribué individuellement pour soutenir SOFEPADI en 2014.

- La rédaction et la soumission des différents projets : Ambassade de France, AJWS, Ambassade Britannique, projet AJUST avec Forum Réfugiés COSI, Projet auprès du Cabinet de Madame ANGELINA JOLIE, ville de Meyrin, ville de Carouge, ville de Paris, Fondation

OSISA, l'UA, l'OIF, Global Women Fund et autres projets soumis par les bureaux de coordination et celui de BUNIA.

- SOFEPADI a intégré le GNWP (Global Network of Women Peacebuilder).
- un nouveau partenariat avec Aviation Sans Frontière, Réseau des Femmes Africaines Leaders pour la Santé de reproduction et le Planing Familial (AWLN).
- Pour renforcer la communication: SOFEPADI a produit des dépliants en Français et en Anglais pour ses partenaires, un total de 1200 dépliants en deux langues ont été conçus, imprimés et distribués.
- Un compte Twitter avec plus de 150 abonnés est ouvert et en actualité, une page facebook SOFEPADI est ouvert est permet à une moyenne de 60 personne par mois d'apprendre sur le travail de SOFEPADI.
- La visite des NWI a mis en avance la visibilité de SOFEPADI, par l'exposition au vernissage des activités de SOFEPADI d'où la visite importante de Mme Angelina Jolie et de Mr William Hague (ex Ministre Britannique des Affaires Etrangères).
- Pour célébrer les 16 jours d'activisme, les NWI ont publié sur internet, et dans tous les réseaux sociaux des entretiens de SOFEPADI fait par Mme Julienne Lusenge Présidente, Mlle Carine Novi fundraiser, et Mlle Esperance Kavira, survivante et membre de Victim's Network.

ANNEXE 1 : LISTE DES PROJETS EXECUTÉS EN 2014

Pour SOFEPADI

MAMBO ZAWADI

COORDINATRICE